



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2019 ANTÉRIEURS AU PLAN DE CONTINUATION PRÉSENTÉ PAR HBR INVESTMENT GROUP ET VALIDÉ PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Paris et Boston, le 12 juillet 2020 – 18h00 CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) publie ses comptes annuels 2019 audités arrêtés vendredi 10 juillet par le Conseil d'administration.

Les résultats au 31 décembre 2019 concernent la période précédant la mise en œuvre du plan de continuation présenté par HBR Investment Group et validé par le Tribunal de commerce de Paris.

Ce plan vise à relancer l'activité de développement historique et à étendre l'expertise du Groupe à d'autres activités dans un cadre financier assaini et renforcé.

Ainsi, les données de l'exercice 2019 ne sont pas représentatives de la nouvelle orientation de Néovacs. Cette publication permet à la société d'être à jour de ses obligations au titre de l'information périodique.

Les résultats annuels 2019 témoignent principalement d'un abaissement du point mort par une réduction des charges de structure et de la nécessité de mettre en place de nouveaux financements pour soutenir les projets en développement.

Les chiffres clés du compte de résultats de l'exercice 2019 sont :

- Un résultat d'exploitation en amélioration de 4,9 M€ sur un an, à -8,2 M€, grâce à la baisse des charges de personnel et de charges externes ;
- Un résultat financier de -0,1 M€ lié principalement à des dotations nettes aux amortissements et provisions sans impact sur la trésorerie ;
- Un résultat exceptionnel de -1,0 M€ sur des opérations de gestion¹ ;
- Un crédit d'impôts de 1,8 M€ ;
- Un résultat net de -7,5 M€, en amélioration de 3,2 M€ sur un an.

Le bilan au 31 décembre 2019 fait ressortir une trésorerie nette de 1,2 M€ pour 1,8 M€ de capitaux propres et 1,1 M€ d'autres fonds propres.

¹ Le résultat exceptionnel est constitué notamment des plus ou moins-values sur cession d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité, d'indemnités de conversion anticipée des ORNANE et de la moins-value sur les titres de participation de la filiale liquidée Neostell.

Les comptes seront détaillés dans le rapport financier annuel 2019 qui sera mis en ligne prochainement sur le site Internet de la société : www.neovacs.fr, dans la rubrique « Investisseurs », puis « Documentation ».

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse financière
nbouchez@actus.fr
01 53 67 36 74